



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° BC-2025-035

L'an deux mille vingt-cinq  
Le premier juillet à dix-huit heures  
Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud  
PFEFFER.

Date de convocation : 25 juin 2025

**Nombre de membres :**

En exercice 16  
Présents 12  
Votes 13

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian  
FROMONT, Jean-Pierre CID, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Loïc BIOT, Charles  
JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

**ABSENTS / EXCUSES :**

Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Françoise TRIBOLLET

**PROCURATION :**

Arnaud SAVOIE donne procuration à Luc CHAVASSIEUX

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Fabien BREUZIN

Rapporteur : Madame Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Vice-Présidente déléguée à  
la Culture

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par  
arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment  
sa compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements  
culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023  
donnant délégation au Bureau Communautaire pour approuver les conventions de  
partenariat nécessaires au bon fonctionnement des activités du service Culturel,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du  
3 juin 2025,

Depuis sa création, le Comité de Jumelage intercommunal entretient des liens  
réguliers avec le Théâtre Cinéma Jean Carmet (TCJC) dans le cadre de ses relations  
avec Pliezhausen et plus largement pour :

- Faire connaître un autre pays, d'autres traditions
- Créer des actions partagées autour de la Culture allemande

Pour la 6<sup>ème</sup> année et ouverte à tous les publics (puisqu'intégrée au programme  
cinéma habituel), une soirée autour du cinéma allemand est annoncée pour le  
vendredi 3 octobre 2025 avec :

- 2 films à l'affiche en VO, dont une proposition à 18h pour les élèves des  
collèges du territoire inscrits en cours d'allemand :
  - 1 Film : « Winners » de Soleen Yusef - obtenu par le Goethe Institut à  
18h (VO sous-titrée)
  - 1 Film « La Belle Affaire » - sortie en France le 28 août 2024 de Natja  
Brunckhorst à 20h45 (VO sous-titrée)

**CULTURE**

\*\*\*\*\*

**Approbation de la  
soirée "Cinéma  
allemand" au TCJC**



- 1 restauration légère composée de spécialités allemandes, avec un temps d'échange entre les 2 séances.
- Le comité de jumelage offre les places aux collégiens.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**

**Transmis en**

**Préfecture le 03 JUIL. 2025**

**Notifié ou publié**

**le 03 JUIL. 2025**

**Le Président**

**VALIDE** l'organisation de la soirée cinéma allemand en date du 3 octobre 2025 dans le cadre du programme habituel des séances du TCJC, en collaboration avec le Comité de Jumelage intercommunal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois suivant sa publication*

PUBLIE LE 3 JUILLET 2025  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,  
**RENAUD PFEFFER**